

VŒUX 2017

Le conseil municipal vous souhaite une bonne et heureuse année 2017 et vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux, qui aura lieu à la salle des fêtes, le samedi 28 janvier, à 15 heures.

POPULATION BLAINVILLAISE 2017

Dans un courrier, daté du 12 décembre 2016, l'INSEE nous informe que la population totale de la commune de Blainville-sur-Mer s'élève à 1671 habitants au 1^{er} janvier 2017 et la population municipale à 1610 habitants, soit une augmentation de 1,02%. La population comptée à part, soit 61 habitants, est composée pour l'essentiel d'étudiants et de personnes hospitalisées.

SNSM BLAINVILLE-SUR-MER

Sur proposition du délégué départemental de la SNSM et de l'inspecteur général pour la mer de la Manche et la mer du Nord, l'amiral Xavier de la Gorce a nommé Amaury Martin président de la station SNSM de Blainville-sur-Mer en remplacement de Yvon Carbonnel. Le conseil municipal adresse ses vives félicitations à Amaury Martin et ses très vifs remerciements à Yvon Carbonnel. Il renouvelle, à l'occasion, son grand attachement à notre station de sauvetage communale plus que centenaire, et sa profonde reconnaissance à toute l'équipe de bénévoles ayant fait le choix de porter secours à autrui dans des conditions souvent très risquées, ainsi qu'à l'association des Amis de la station qui apporte un précieux soutien à la fois moral et matériel.

TRANSFORMATION DU POS EN PLU

Lancée en novembre 2003, l'opération de transformation du POS en PLU s'est déroulée à un « train de sénateur » selon l'expression d'un ancien préfet en visite à Blainville-sur-Mer en 2009 et impatient de la voir lui-même aboutir. Ses successeurs réitéreront les appels à la réalisation de l'opération. Celle-ci est enfin sur le point d'aboutir. Les deux dernières réunions publiques ont eu lieu les vendredi 25 novembre et jeudi 22 décembre 2016. Le calendrier des dernières étapes, notamment celle de l'enquête publique, sera publié dès qu'il sera connu. La volonté du conseil municipal est d'organiser l'enquête publique pendant les vacances de cet été afin de permettre à toutes les personnes intéressées d'y participer.

AMÉNAGEMENT DES TOILETTES PUBLIQUES DE LA MAIRIE

Les travaux d'aménagement de nouvelles toilettes publiques, situées au nord de la mairie, débiteront en ce début d'année.

AMÉNAGEMENT DE CAVURNES DANS LE CIMETIÈRE

Les cavurnes du cimetière étant toutes occupées, le conseil municipal a décidé de contacter le CAUE pour une étude d'implantation d'un nouvel espace de cavurnes.

TRAVAUX AU CAMPING DE LA MELETTE

Les travaux prévus au camping communal de la Melette en 2017 : réfection du carrelage dans le bloc sanitaire, remplacement des huisseries dans la grande salle avec doublement du plafond, peinture des murs de cette salle.

ÉTAT-CIVIL

Naissances :	le 03 novembre :	Luis CLOUET	parents domiciliés	9b chemin des Longs Champs
Décès :	le 03 novembre :	Philippe LEVERD	57 ans	34 rue des Quarantaines
	le 16 novembre :	Jean-Michel ROOS	55 ans	38 rue de Bas
	le 22 novembre :	Geneviève DIEULLE née BEAUVAIS	89 ans	57 rue des Quarantaines
	le 05 décembre :	Brian OSBORNE	76 ans	9 le Hutrel
	le 08 décembre :	Nelly LEBLOND née VOISIN	84 ans	5 rue de la Monnerie

DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

La réforme des préfectures, intitulée « plan préfectures nouvelle génération », s'appuie sur la numérisation et des télé-procédures pour modifier les conditions de délivrance des titres réglementaires, à l'exception des titres pour étrangers. Le volet cartes nationales d'identité/passeport de ce plan comprend deux axes : la mise en place de centres d'expertise et de ressources titres (CERT) mutualisant l'instruction des cartes nationales d'identité (CNI) et des passeports d'une part, et d'autre

part, l'utilisation d'un traitement informatique commun aux deux titres, dénommé « titres électroniques sécurisés » (TES), qui a fait l'objet du décret n° 2016-1460 du 28 octobre 2016 paru au journal officiel du 30 octobre.

Les demandes de cartes nationales d'identité seront désormais traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Comme pour ceux-ci, la nécessité d'identifier le demandeur et de prendre ses empreintes digitales conduit à maintenir un accueil en guichet.

Cet accueil, qui était de la responsabilité des mairies, continuera à l'être, mais dans un nombre limité de communes, comme pour les passeports.

L'application TES permettra de recueillir les demandes, de transmettre les dossiers pour instruction et d'envoyer en fabrication, à l'Imprimerie Nationale ou au Ministère de l'Intérieur, les titres d'identité selon une procédure identique à celle des passeports. Cette application sera en effet étendue aux CNI. **Selon l'état actuel de nos informations, la mairie de Coutances sera probablement la mairie la plus proche habilitée à délivrer les cartes nationales d'identité.**

OFFICE DE TOURISME

Suite à la fusion des communautés de communes de Saint-Malo-de-la-Lande, de Montmartin-sur-Mer et du Bocage Coutançais, l'office de tourisme de Blainville-sur-Mer n'est plus régi par une association communale.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, il est rattaché à l'EPIC (Etablissement Public à caractère industriel et commercial) regroupant tous les offices de tourisme de la nouvelle communauté de communes de Coutances Mer et Bocage. En conséquence, l'hôtesse d'accueil de l'office de tourisme de Blainville-sur-Mer dépend directement de la nouvelle entité et devient employée communautaire.

A noter : les nouveaux horaires de l'office de tourisme depuis le 3 janvier 2017 :

- mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- samedi : de 9h30 à 12h30
- fermé le samedi après-midi, le dimanche et le lundi.

TAXE DE SÉJOUR 2017

La taxe de séjour reste fixée en 2017 à 0.50€ par nuitée et par personne de plus de 18 ans pour les hébergements touristiques (meublés, chambres d'hôtes et village de vacances). Elle est de 0.22€ par jour et par personne de plus de 18 ans pour le terrain de camping de la Melette.

ÉLAGAGE LE LONG DES VOIES PUBLIQUES

Il convient de rappeler que l'élagage des haies bordant les voies publiques est de la responsabilité du riverain. Cet élagage doit être fait à l'aplomb de la limite de propriété.

FIBRE OPTIQUE

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont toujours en cours. Les raccordements individuels devraient pouvoir se faire au cours du second semestre 2017.

ASSOCIATIONS LOCALES

Il est demandé aux dirigeants de bien vérifier que les statuts de leurs associations sont conformes à la réglementation en vigueur.

ASCOMER

Les membres de l'association ASCOMER ont décidé de relancer la foire aux huîtres, une manifestation qui était en sommeil depuis quelques années. **La prochaine foire aux huîtres aura donc lieu le dimanche 04 juin 2017, jour de Pentecôte.**

ARNAQUE !

Plusieurs habitants ont reçu un « projet de saisine du tribunal », pour le compte de « la société EDF », en raison de « retard de paiement », accompagné d'une mise en demeure de régler une somme de plusieurs dizaines d'euros à Intrum Justitia. **Ne réglez rien. Il s'agit d'une arnaque.**